



**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA COORDINATION SCIENTIFIQUE DE  
LA RESERVE DE BIOSPHERE DE YANGAMBI (RBY)**

**Yangambi, pôle scientifique au service de l'homme et des forêts - YPS**

## 1. Introduction

La réserve de biosphère de Yangambi (Province de la Tshopo, République Démocratique du Congo) est cogérée par l'Institut National d'Etude et de la Recherche Agronomique (INERA) et le programme MAB « Man and Biosphère » attaché au Ministère de l'Environnement et Développement Durable (MEDD).

Elle est une réserve forestière – une réserve de biosphère sous statut UNESCO située au cœur du Bassin du Congo (le bassin forestier le plus grand après l'Amazonie). Cette réserve dispose d'un véritable potentiel comme site de recherche et de concentration pour des enjeux REDD+ et l'étude des fonctions des écosystèmes tropicaux. D'une superficie de plus ou moins 225.000 hectares, cette aire protégée vient de bénéficier d'un appui financier du Royaume de Belgique et de l'Union Européenne en vue de renforcer, d'améliorer et de rentabiliser sa cogestion pour des fins axées sur le développement durable de l'homme et des forêts. Ce programme est exécuté par le CIFOR au travers le R&SD.

La coordination scientifique de ce projet est dirigée conjointement par le CIFOR et l'ERAIFT. Celle-ci mettra un coordinateur scientifique à disposition en permanence à Yangambi pour superviser la réalisation des activités prévues. Pour rappel, l'ERAIFT est née autour du programme MAB de l'UNESCO qui vise le **développement humain durable**. Actuellement, elle jouit du statut de Centre de Catégorie II sous les auspices de l'UNESCO.





De manière opérationnelle, ce projet vise à :

1. *contribuer à la protection et à la valorisation durable de la biodiversité de la réserve de Yangambi et de sa périphérie ;*
2. *favoriser la production durable de biens et services issus des forêts de la région au bénéfice du développement socioéconomique des populations riveraines ;*
3. *renforcer les capacités humaines pour la gestion durable des forêts au travers de la formation et de la recherche scientifique orientée vers le développement.*

Une **tour à flux de mesure du niveau des gaz à effet** de serre sera installée et opérationnelle au sein de la réserve de biosphère de Yangambi et ses données bénéficieront à la communauté scientifique nationale et internationale ainsi qu'aux populations locales. L'Université de Gand (Belgique) au travers « *Faculty Of Bioscience Engineering* » est chargée de l'installation effective de dispositif expérimental.

Cet appel à candidature vise à mettre en place une **Coordination Scientifique** dont la mission essentielle est de *coordonner, superviser, diffuser* et *archiver* les activités de recherche scientifique autour de ces dispositifs expérimentaux.

## 2. Objectifs du projet

### 2.1. Objectif général

La réserve de biosphère de Yangambi est gérée de manière participative au bénéfice des populations riveraines et d'une communauté scientifique nationale et internationale. Ainsi préservée, elle devient un *pôle scientifique de référence* en matière de données carbone et structure des forêts, favorisant et développant la recherche en matière de biodiversité et de changement climatique, tout en garantissant la souveraineté alimentaire de ses populations et la préservation des ressources naturelles (*développement humain durable*).

### 2.2. Objectifs spécifiques

Les objectifs opérationnels poursuivis par le projet YPS sont :

1. La réserve de Biosphère de Yangambi préserve son intégrité, voit diminuer les effets de la pression anthropique sur ses ressources naturelles grâce à l'action conjointe et la participation des différents acteurs concernés, tout en contribuant à l'amélioration de la souveraineté alimentaire des communautés riveraines ;





2. La Réserve de biosphère de Yangambi devient un **pool scientifique de haut niveau**, via la mise en place d'une coordination scientifique inter institutions belges, congolaises et internationales, la capitalisation et valorisation des connaissances et l'appui en formation des chercheurs congolais, inscrits au sein d'un réseau international d'universités et d'institutions scientifiques ;
3. **Une tour à flux de mesure du niveau des gaz à effet de serre (CO<sub>2</sub>, N<sub>2</sub>O et CH<sub>4</sub>)** sont installées et opérationnelles au sein de la réserve de biosphère de Yangambi et leurs données bénéficient à la communauté scientifique nationale et internationale.

### 3. Synthèse des résultats attendus et activités

Deux principaux résultats sont attendus et plusieurs activités à réaliser pour atteindre les objectifs fixés :

**Résultat 1: La coordination scientifique nationale et internationale des activités de recherche dans la réserve de biosphère de Yangambi est assurée et pérennisée.**

En vue d'atteindre ces résultats, plusieurs activités spécifiques seront réalisées dont :

- la mise en place de la coordination scientifique du projet ;
- la rédaction d'un accord cadre permettant aux institutions impliquées de travailler ensemble ;
- l'installation d'un secrétariat permanent pour le *reporting* de toutes les activités réalisées ;
- l'organisation régulière des réunions pour faire l'état des lieux des activités à réaliser et les suivis.

**Résultat 2 : Les recherches scientifiques initiées par le projet sont réalisées.**

En vue d'atteindre ces résultats les actions suivantes seront réalisées :

- l'organisation des ateliers ou séminaires ou tables rondes multi-acteurs ;
- l'organisation des **recherches pluridisciplinaires** orientées vers le développement ;
- la publication et la diffusion des actes de ces ateliers ou séminaires ;
- la participation à certains congrès et conférences nationales et internationales ;
- la création et la gestion d'une base des données et d'un site web opérationnel ;
- la création d'un réseau « virtuel » des chercheurs intervenants dans ce projet ;
- l'appui à l'assurance qualité des travaux de la recherche et au problème d'éthique et déontologie scientifique ;
- la formation et le « coaching » des chercheurs impliqués au projet.

### 3. Dossier de candidatures

Les institutions qui sont intéressées de faire partie de cette coordination scientifique manifesteront leurs





intérêts en transmettant un dossier complet par courriel comprenant les éléments suivants :

- Une *lettre de motivation* pour faire partie du consortium ;
- Une *description détaillée* de l'institution (background, activités scientifiques, publications, états financiers, personnel affectable au projet, contacts (site web, téléphone et email), expériences en RDC et en zones tropicales, etc.) ;

Les dossiers de candidature seront transmis par courriel (en PDF et compressé) à l'ERAIFT via l'adresse suivante : [baudouin.michel@uliege.be](mailto:baudouin.michel@uliege.be) avec copie au CIFOR au travers l'adresse : [P.CERUTTI@cgiar.org](mailto:P.CERUTTI@cgiar.org)

La date limite pour la transmission du dossier est fixée au **31/01/2019 à 15 heures** (heure de Kinshasa).

Un panel d'experts sélectionneront les institutions pour faire partie de ce consortium.

Fait à Kinshasa, le 14/12/2018.

Pour la Coordination scientifique,

